



VILLE DE LOUVIGNE DU DESERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 29 FEVRIER 2024

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23 **présents ou représentés** : 20 **votants** : 20

Date de convocation : 22 février 2024

L'an deux mil quatorze, le 29 février à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; M. VEZIE François ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; M. MOREL Sylvain ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absentes : Mme JARDIN Marie Christelle ; Mme THIBAUT Angélique ;

Absents excusés : Mme. LEE Isabelle ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. MOLVAUX Gérard ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme KERGOAT Morgane ;

Pouvoir : M. RAULT Pierre-Antoine donne pouvoir à M. MOREL Sylvain

M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph

Mme AUSSANT Angélique donne pouvoir à Mme GUILLOUX Christèle

Mme KERGOAT Morgane donne pouvoir à M. GOUPIL Jean-Paul

Secrétaire de séance : M. LECHEVALIER Arnaud.

2024-02-010 - PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME

RAPPORTEUR : JP. GOUPIL

EXPOSE

Dans le cadre de la convention signée avec l'OGEC de l'école NOTRE DAME en 2009, il y a lieu de fixer le montant de la participation de la ville au fonctionnement de l'école au titre de l'exercice 2024. Cette participation est basée d'une part, sur le coût de fonctionnement de l'école publique MARIE LE TENSORER constaté en 2023 et, d'autre part, sur le nombre d'élèves de Louvigné fréquentant l'école Notre-Dame à la rentrée de septembre 2023.

Le coût de fonctionnement de l'école MARIE LE TENSORER a été pour l'année 2023 de **185 982,60 €** pour 171 élèves enregistrés à la rentrée de septembre 2023, soit un coût moyen de **1 087,62 €**.

A la rentrée de septembre 2023, le nombre d'élèves de Louvigné-du-Désert inscrits à l'école NOTRE DAME était de 99.

PROPOSITION

La commission finances propose de verser à l'OGEC, au titre de l'année 2024, la somme de **107 675 €** (99 élèves x 1087,62 €).

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 29 février 2024
Pour extrait conforme
Le Maire
JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.